



Certiphyto - Primo certificat : Décideur en entreprise non-soumise à agrément



Objectifs

- Maîtriser la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques et à leur utilisation
- Obtenir le Certiphyto Décideur en entreprise non-soumise à agrément



Programme

- **Réglementation et sécurité environnementale : Règlementation liée à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations**
- **Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public :**
 - Types et dangerosité des risques pour les personnes
 - Situations d'expositions aux dangers
 - Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires
 - La prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives :**
 - Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée ...)
 - Choix et adaptation des produits
- **Passage du test : Test de validation du Certiphyto (30 questions)**

Evaluation et mode de validation des acquis



- ✓ Test en ligne (30 questions)
- Diplômant
- ✓ Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation
- Le certificat officiel par courrier dans les 2 mois suivant la formation

Public concerné



- Agents de collectivité
- Exploitants agricoles

Effectif : Minimum 6 - Maximum 12

Pré-requis



- Aucun

Durée et rythme

14 heures soit 2 jours

Période : Toute l'année

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> En semaine | <input type="checkbox"/> Week-end |
| <input checked="" type="checkbox"/> En journée | <input type="checkbox"/> En soirée |
| <input checked="" type="checkbox"/> Temps plein | <input type="checkbox"/> Temps partiel |

Formateur

FELDER Jean-Michel, formateur habilité Certiphyto / Certibiocide + La Fredon BFC

Modalités pédagogiques & méthodes

- | | |
|---|-------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> En présentiel | <input type="checkbox"/> A distance |
| <input checked="" type="checkbox"/> En salle | <input type="checkbox"/> Synchrone |
| <input type="checkbox"/> Sur chantier | <input type="checkbox"/> Asynchrone |

- Découverte de la plateforme de test
- Apports théoriques en salle
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation (CPF) :** OUI
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

✓ **Formation + test au CFPPA de Valdoie**

25€/heure pour une inscription individuelle
1300€/jour pour un groupe (min 6 - max 10)

✓ **Formation + test dans vos locaux : frais supplémentaires :**

Déplacement du formateur : 1€ / km
Repas du formateur : 15€ / repas
Nuitée du formateur : 60€ / nuit

✓ **Test seul sans formation (environ 2h) :**

90€/test ou 250€ pour un groupe entre 1 et 10

Indicateurs de résultats

100% de réussite au test en 2020/2021

Taux de satisfaction 2021 :

- Participants : 95%
- Entreprises : 89%

Certiphyto - Primo certificat : Décideur en entreprise non-soumise à agrément

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



Contact référente administrative

MARECHAL Tiffany - 03.84.58.49.62
tiffany.marechal@educagri.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des catégorie d'actions suivantes :

- **ACTIONS DE FORMATION**
- **VAE**



Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible - Tarif : 4,40€ / repas
(sauf pendant les congés scolaires) Pas d'hébergement possible



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr